

Le Sabot de Vénus

N°33 - janvier 2011

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Visite de la pelouse d'Arbourse à l'occasion des Rencontres de Territoires Plateaux et vallées du Haut Nivernais

C. Forest - CSNB

Sommaire

3 - Éditorial

4 - Sites Natura 2000 : Bocage, forêts et milieux humides des Amognes et du Bassin de La Machine

Au sud-ouest de la Nièvre, ces sites ont su, au sein d'un paysage dominé par l'agriculture, conserver un patrimoine naturel et une identité paysagère riches.

6 - L'orchidée et le carrier - Vers la préservation du pierrier de la Côte Verte

Un partenariat fructueux pour la préservation de milieux à l'apparence modeste mais abritant des trésors naturels.

8 - Un nouveau plan de gestion pour la Montagne des Trois Croix

Un nouveau plan de gestion pour ce site exceptionnel suivi depuis de nombreuses années par le Conservatoire.

9 - La flore des pelouses calcaires

Nombreuses en Bourgogne, les pelouses calcaires accueillent un cortège floristique riche et varié que vous pourrez découvrir ou redécouvrir à travers ce dossier photo.

14 - Sauvetage d'une nichée de Râle des genêts

Récit d'une course contre la montre pour sauver une nichée de cet oiseau devenu si rare dans notre région.

15 - La Société des Sciences Naturelles de Bourgogne

Une page de présentation de cette association, pour lui souhaiter la bienvenue au sein de notre conseil d'administration.

16 - Leçon de choses : suivez les traces !

Deux pages pour tenter de déchiffrer les indices laissés par la faune.

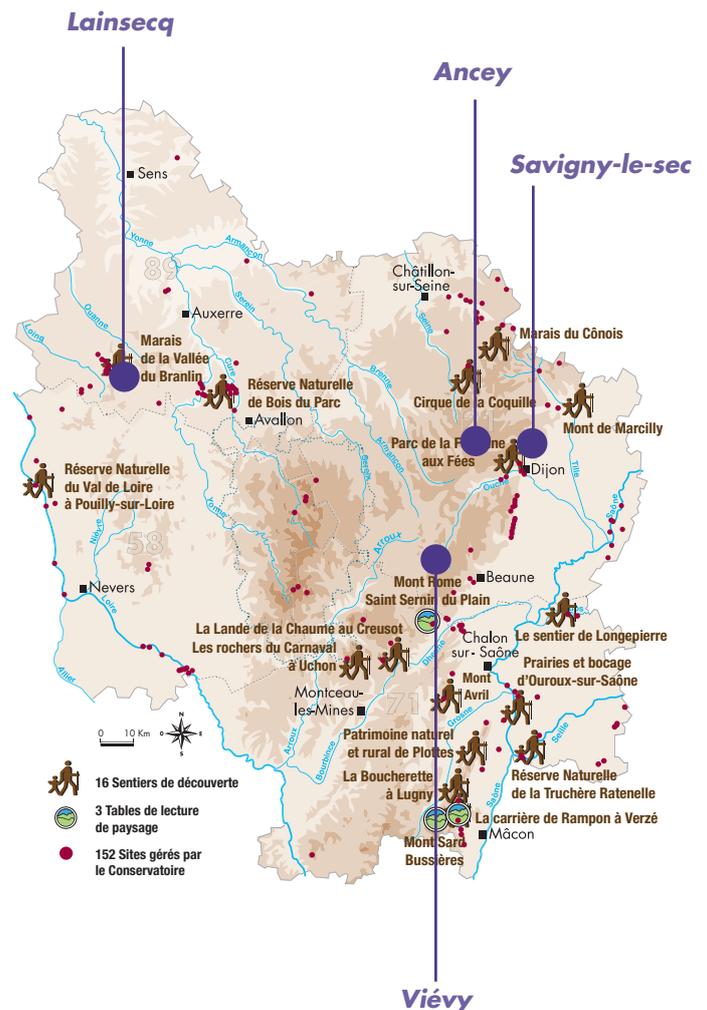
17 - Brèves de nature

L'actualité de la nature en Bourgogne.

Les sites du Conservatoire

154 sites 4885 hectares

4 nouveaux sites conventionnés
(Détails en page 19)



L'actualité du Conservatoire est aussi sur votre tout nouveau site internet : www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire et sur notre site internet.



Remise des prix du concours photo «Les marais du Châtillonnais : de l'eau à la vie»

Éditorial

L'aube de cette nouvelle année est d'abord pour moi l'occasion de vous adresser **tous mes vœux de santé et de réussite dans vos projets.**

L'année 2010 a vu se multiplier des programmes et des actions ambitieuses issus notamment du Grenelle de l'Environnement et des politiques régionales : la Trame Verte et Bleue (TVB), la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP), les Parcs Naturels Nationaux (PNN), etc. Cependant, si ces actions nous confortent dans nos objectifs, le phénomène d'érosion de la biodiversité n'est pas stoppé, loin de là !

S'il est louable de se fixer des ambitions, je préfère néanmoins l'action, et plus encore l'**action collective et structurante.** Je pense que le Conservatoire que nous portons doit être un élément de lisibilité et de cohérence au côté de ses partenaires, et, grâce à son mode de gouvernance peut constituer une **plate-forme de travail pour mutualiser et démultiplier les efforts de tous ses alliés naturalistes.** J'ai, dans ce cadre, proposé un siège à la Société des Sciences Naturelles de Bourgogne (SSNB) lors de notre dernière assemblée générale.

En 2010 a été votée la loi dite « Grenelle 2 » instaurant la reconnaissance des Conservatoires d'Espaces Naturels. Je souhaite ainsi que 2011 soit l'année qui permette au Conservatoire des Sites de devenir un **Conservatoire des Espaces Naturels** - ce que nous sommes déjà dans l'âme et par nos programmes.

Le Conservatoire doit être aussi l'outil qui permet de **concrétiser le souhait politique en actions de terrain.** Il est dorénavant clairement acté que, par ses compétences, notre association a vocation à **accompagner les acteurs locaux** dans la prise en considération, la protection et la gestion de leur patrimoine naturel, ainsi que pour son appropriation par toute la population.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons fêtera cette année son **25e anniversaire**, et les actions portées ensemble depuis plus de deux décennies ne s'essoufflent pas, bien au contraire. Plaisante et emblématique coïncidence : en 2011, ce sont **vingt-cinq salariés** qui œuvrent au service de notre projet associatif !

La **33e édition de ce Sabot de Vénus** vous invite notamment à découvrir le portrait de la SSNB par la voix de son Président, le Professeur Bernard Frochot, l'actualité de la protection des Espaces Naturels et des sites (en particulier les pelouses calcicoles et le site Natura 2000 des Amognes et du Bassin de La Machine), une jolie histoire sur le Rôle des genêts, des pistes d'animaux à suivre cet hiver... et les nouvelles toutes fraîches de l'actualité « nature » en Bourgogne.

Dans l'attente de vous retrouver au cours des événements « phares » de l'année (visites guidées, Assemblée Générale, Rencontres de territoires...) dont vous serez régulièrement informés, je vous souhaite une très agréable lecture de ce tout nouveau Sabot.

● Daniel SIRUGUE

Président du Conservatoire
des Sites Naturels Bourguignons

Un paysage typique du territoire des sites Natura 2000

Sites Natura 2000 «Bocage, forêts et milieux humides des Amognes et du Bassin de la Machine»

SITUÉS au sud-ouest du département de la Nièvre, ces sites Natura 2000 se distinguent par leur paysage encore bien préservé et typique du Nivernais central : alternance de collines, de vallées humides, de haies, de fossés ou encore de ruisselets. Au sein d'un paysage dominé par l'agriculture, en particulier l'élevage et la sylviculture, ces sites ont su conserver leur patrimoine naturel et leur identité paysagère grâce à des pratiques conduites en adéquation avec l'environnement local. La mosaïque de milieux naturels présente des zones d'accueil, d'alimentation et de reproduction d'espèces protégées.

Les sites Natura 2000 des Amognes et du bassin de La Machine Fiche d'identité et espèces emblématiques

Les sites Natura 2000 « **Bocage, forêts et milieux humides des Amognes et du bassin de La Machine** » ont été désignés au titre des directives européennes « Habitats-Faune-Flore »⁽¹⁾ et « Oiseaux »⁽²⁾. Le double périmètre s'étend sur un contour identique d'une surface de 32 998 ha (28 communes). Les espèces ayant conduit à la désignation de ce double périmètre sont nombreuses : 31 espèces d'oiseaux, 4 espèces de mammifères et 2 espèces d'amphibiens, ainsi que 13 habitats d'intérêt européen.

Les deux espèces « phare » de ces sites sont la Cigogne noire et le crapaud Sonneur à ventre jaune. La **Cigogne noire** est menacée en France en raison de ses effectifs restreints. Le **Plateau Nivernais**, et en particulier la zone des Amognes, occupe une place stratégique dans l'expansion actuelle de l'espèce en France et en Europe de l'Ouest. Il offre à la fois **des zones d'alimentation** en période de reproduction et de migration, ainsi que **des sites de nidification potentiels**. En effet, la Cigogne noire, espèce farouche, vit dans des grands massifs forestiers feuillus situés à proximité d'un réseau hydrographique dense lui permettant de trouver sa nourriture.

Le périmètre du Site d'Importance Communautaire (SIC3) coïncide avec l'habitat d'une population de Sonneurs à ventre jaune (5,4% des observations issues de la Bourgogne Base Fauna en 2006). Le **Sonneur à ventre jaune**, crapaud de 5 centimètres de long à la pupille cordiforme et à la face ventrale jaune tachetée de noir, affectionne les ornières forestières ou prairies humides piétinées par les bovins pour se reproduire et se sert des linéaires de haies ou de cours d'eau à faible débit comme corridors de déplacement. **Ses effectifs sont en régression en France et en Europe, ce qui donne un fort intérêt au SIC dans la conservation de cette espèce au niveau régional.**

L'objectif principal assigné aux sites Natura 2000 des Amognes et du bassin de La Machine consiste donc à **maintenir les populations des deux espèces emblématiques, en adéquation avec les enjeux socio-économiques.**

1 Directive européenne Habitats - Faune - Flore

<http://eur-ex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1992L0043:20070101:FR:HTML>

2 Directive européenne Oiseaux

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:31979L0409:FR:HTML>

3 Site d'Importance Communautaire (SIC) : périmètre proposé à l'Europe en vertu de la Directive "Habitats" dont les objectifs sont la protection de la biodiversité, le maintien, le rétablissement ou la conservation des habitats naturels.

4 Documents d'Objectifs (DOCOB) : Document de diagnostic et d'orientation pour la gestion des sites naturels Natura 2000.

5 DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

6 Espèce parapluie (ou clé de voûte ou paravent) : espèce dont la protection permet, par les mesures mises en œuvre, de protéger un grand nombre d'autres espèces.



Localisation des sites Natura 2000

Méthodologie adoptée pour l'élaboration du Document d'Objectifs⁽⁴⁾ sur un site de grande superficie

La taille du site a imposé des choix stratégiques, axés sur la **compréhension de la fonctionnalité écologique** du site ainsi que sur la **connaissance des corridors de déplacement pour les espèces** afin de définir une méthodologie permettant d'élaborer le Document d'Objectifs.

L'analyse du milieu naturel et des activités humaines s'est avant tout appuyée sur les **données disponibles dans la bibliographie et auprès des partenaires**, puis par l'acquisition de données de terrain telles que la réalisation d'**inventaires** ou la **rencontre des acteurs du territoire**. Ainsi, une enquête réalisée auprès d'agriculteurs a permis de recueillir les données relatives aux pratiques agricoles du territoire et de les sensibiliser à la problématique Natura 2000.

Sur un site de grande superficie, il est impossible d'inventorier de façon exhaustive les habitats naturels d'intérêt communautaire qui ont permis la désignation du site. En accord avec la DREAL⁽⁵⁾ de Bourgogne et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, il a été décidé de réaliser une cartographie d'occupation des sols précise, en mentionnant les zones de culture, les zones prairiales (distinguant les prairies permanentes et les prairies temporaires), les forêts et boisements, les mares, les plans d'eau, les cours d'eau, les haies, les réseaux routier et ferré. Puis, une **cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire** sur des secteurs ciblés a été réalisée, en recherchant principalement certains habitats d'intérêt européen.



Sonneur à ventre jaune

Des inventaires naturalistes ont été réalisés sur certains groupes biologiques (oiseaux, chauves-souris et amphibiens) afin de caractériser les populations d'espèces et leurs habitats et de comprendre comment ces espèces utilisent le site.

Pour cela, une étude reposant sur une espèce parapluie⁽⁶⁾, le Sonneur à ventre jaune, a été réalisée grâce aux données bibliographiques sur l'écologie de l'espèce, aux données de la cartographie d'occupation des sols, etc. Ces différentes données ont été modélisées par un système d'information géographique afin de connaître les réservoirs de biodiversité, c'est-à-dire les zones où sont présents des noyaux de populations de Sonneurs et les corridors écologiques que l'amphibien emprunte pour se déplacer. Cette modélisation permet de connaître les zones de rupture dans les corridors de déplacement pour l'espèce, comme les réseaux routier et ferré, les cours d'eau à fort débit, les zones de cultures dépourvues de haies, etc.

La connaissance de ces éléments de fonctionnement du site pour cette espèce est essentielle pour engager la mise en œuvre des mesures de gestion.

La phase de caractérisation du territoire concernant les activités humaines et l'environnement touche à sa fin. Une phase plus opérationnelle va désormais débiter : la définition des mesures de gestion, en partenariat avec les acteurs du territoire, afin de prendre en compte les enjeux socio-économiques et ceux relatifs à la préservation de la biodiversité.

• Aurélie CHAMOT PRIEUR
Chargée de mission Natura 2000
Communauté de Communes des Amognes

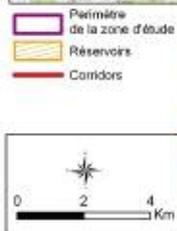
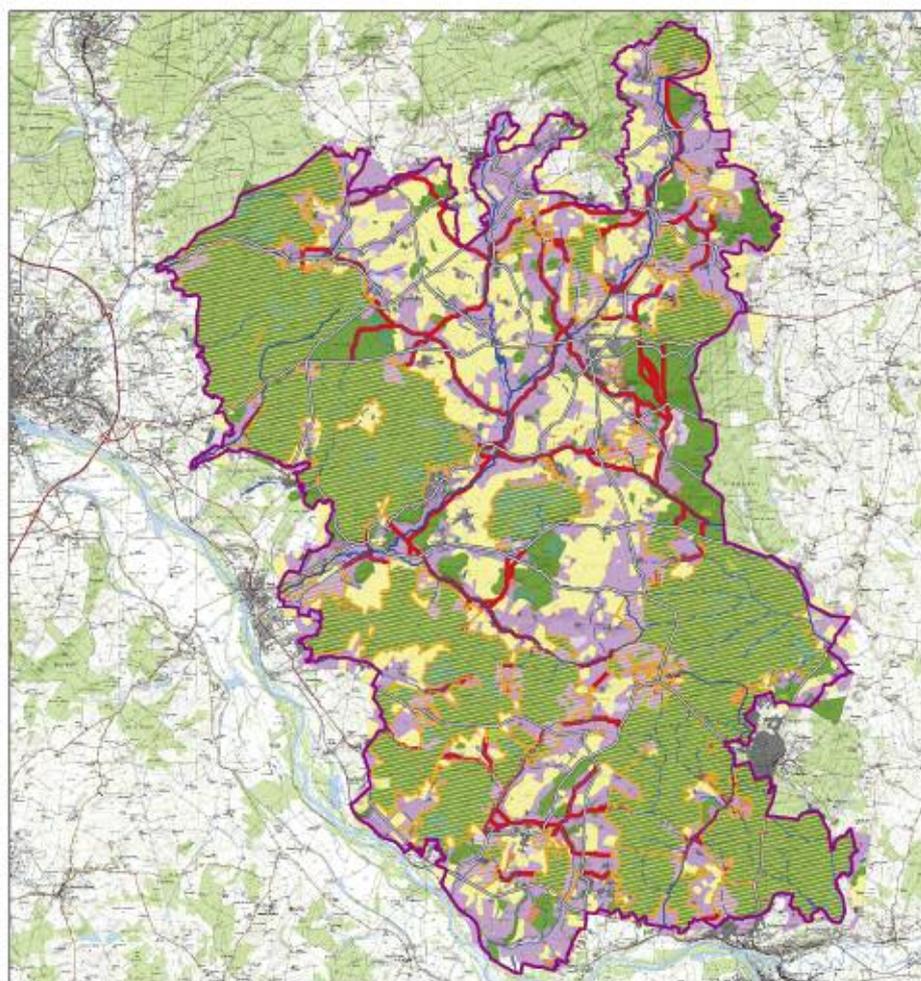
Communauté de Communes des Amognes – Zone Natura 2000
Maison des Amognes
1 place de la République - 58270 SAINT BENIN D'AZY
Tél : 03 86 36 43 70
E-mail : natura2000.amognes@orange.fr



Etudes naturalistes pour l'élaboration du document d'objectifs des sites Natura 2000 FR2601014 et FR2612009 "Bocages, forêts et milieux humides des Amognes et du bassin de la Machine"

Lot n°3 : Etat des lieux des amphibiens et leurs habitats et recommandations de gestion pour leur conservation

CORRIDORS ECOLOGIQUES DU SONNEUR A VENTRE JAUNE SUR LE SITE DES AMOGNES



Occupation du sol

	Fourré
	Feuillus et peuplier
	Forêt mélangée
	Forêt de conifères
	Pelouses
	Plan eau, mare, étang permanent
	Plan eau, mare, étang temporaire
	Prairie permanente

Prairie temporaire

	Jachères
	Cultures
	Espaces verts artificialisés, non agricoles
	Vergers et petits fruits
	Vignes
	Zone urbanisée - village

Réseau routier

	Réseau routier
	Longueur supérieure à 25 km
	Longueur entre 10 et 25
	Longueur entre 5 et 10 km
	Autres (hors densification du réseau)
	Issue de la densification du réseau

Sources : Données de la CCA, de la Bourgogne Base Faune et de BIOTOPE
Fond : IGN scan 25 / Communauté de Communes des Amognes, DREAL Bourgogne
Cartographie : Biotopie, 2010

Vue depuis le pierrier de la Côte verte

L'orchidée et le carrier

Vers la préservation du pierrier de la Côte Verte

SUITE à une demande d'extension d'une carrière à Sennecey-le-Grand entraînant la destruction d'une espèce protégée (*Hippocrepis emerus*), la société CBS (Carrières Bourgogne Sud - Groupe Holcim) s'est engagée, en partenariat avec la commune de Sennecey - le - Grand (71) et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, à restaurer des pelouses calcaires communales sur une surface de 8 hectares. Ces milieux secs à l'allure rachitique paraissent pauvres à première vue, mais nous vous invitons à découvrir que « l'habit ne fait pas le moine ! »

Un paysage sous influence anthropique

Situé sur la pointe nord de la Côte Verte se trouve « un pierrier », exemple représentatif des milieux naturels du Mâconnais. **Ce site de pelouses calcaires a subi plusieurs influences de l'Homme, modifiant considérablement la végétation en place.**

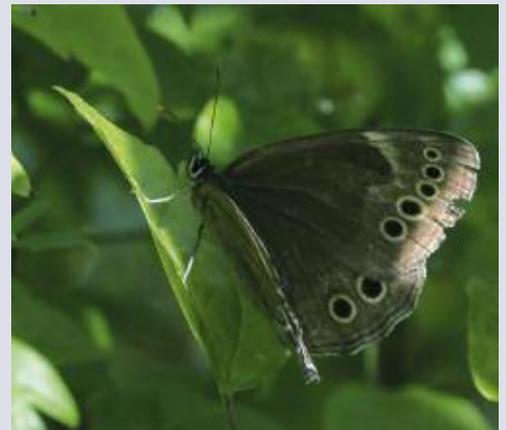
Autrefois et durant des années, des ovins ont pâturé ces sols, limitant le développement des ligneux. Mais la déprise agricole a eu raison de ce pierrier, délaissé il y a plus de 30 ans. Sans l'aide du pastoralisme, les milieux herbacés n'ont pas tenu longtemps face à la pression incitante des fruticées* et autres fourrés, et n'occupent actuellement plus qu'un tiers du site. De plus, dans les années 1960, la pierre disponible a été utilisée pour **des chantiers locaux.**

Ces travaux de décapage ont mis la roche calcaire à nu sur une partie du site.

La biodiversité du site

Néanmoins, malgré ces perturbations, le site présente une grande richesse floristique, en partie **grâce à la capacité de cicatrisation** de ces milieux. Le diagnostic écologique réalisé en 2009 a fait apparaître que **six grands types d'habitats naturels** se côtoient sur le site, allant des **pelouses pionnières**, à la **chênaie pubescente**, en passant par les **fruticées**.

Ce site, à l'instar de la Saône-et-Loire, est un carrefour géographique et climatique, bénéficiant de trois influences : océanique, continentale et méditerranéenne, expliquant, en lien avec d'autres facteurs (substrat...), la **richesse floristique** en place. En effet, pas moins de 225 espèces végétales



La Bacchant, papillon forestier qui fuit les peuplements forestiers réguliers, a été retrouvée sur le site.

R. Millard

ont été recensées sur le site, soit plus de 11 % de la flore régionale. Parmi celles-ci se rencontre la Coronille arbrisseau (*Hippocrepis emerus*), arbuste protégé régionalement, dont le cocktail préféré est un mélange de sols calcaires, de chaleur et d'ensoleillement.

La diversité d'habitats en place engendre **d'importants cortèges faunistiques** inféodés à ces milieux ouverts et ensoleillés. En effet, **40 espèces de papillons** de jour ont été contactées, ce qui en fait un lieu particulièrement important pour ces insectes volants. En plus des lépidoptères, un nombre significatif d'orthoptères (criquets, grillons et sauterelles) et de reptiles a été répertorié.

Ainsi, l'étude de ce pierrier a conduit à définir plusieurs **objectifs** importants, dont un des principaux est de **freiner la dynamique naturelle de fermeture des milieux**. La réintroduction d'une activité pastorale traditionnelle pourrait contribuer à l'entretien de ces milieux.

Sur les secteurs exposés sud-est, au sol squelettique et remanié, le Buis (*Buxus sempervirens*) est très dynamique. Son pouvoir colonisateur est tellement fort qu'il empêche par endroit le développement d'espèces végétales typiques des pelouses.



Le rose pâle de la fleur du Lin à feuilles étroites côtoie le jaune éclatant de la Fumana vulgaire

E. Weber

Décapage de la zone à buis

Les carriers en action

Au terme de toutes ces analyses, **une série de 13 mesures** à mettre en œuvre sur toute la durée du plan de gestion (5 ans), a été proposée. Elles sont de 4 types :

- des **mesures de gestion** des habitats et des espèces afin de maintenir et restaurer les habitats ouverts, support de biodiversité ;
- des **mesures de suivi écologique** de la gestion ;
- des propositions pour une **gestion concertée** pérenne ;
- et enfin, des **actions de communication** et de réflexion sur l'aménagement.

En 2010, plusieurs actions ont déjà été réalisées. La formalisation et la pérennisation du partenariat entre CBS (Groupe Holcim) et la commune de Sennecey-le-Grand via la signature d'une convention engage les deux parties pour une durée égale à celle de l'autorisation préfectorale d'exploitation de l'extension (15 ans).

Par ailleurs, des travaux de restauration des milieux ont été entrepris par le carrier : l'arrachage du Pin noir d'Autriche, espèce exogène, a permis d'enrayer sa dynamique au profit des pelouses. Un entretien par débroussaillage du pierrier a également permis de contenir la fermeture de ces habitats. Enfin, une gestion expérimentale du buis a été mise en œuvre. Sa gestion reste une problématique encore insoluble : réaction positive à la coupe, toxicité pour le bétail... Une surface de 500 m² de sol en cours de colonisation par la buxaie a donc été décapée. Un suivi de cette mesure sera mis en place afin d'évaluer son efficacité dès 2011.

Les premières actions entreprises laissent donc entrevoir les bénéfices pour un maintien de l'hétérogénéité du site et la mosaïque d'habitats, permettant ainsi de rendre aux pelouses toute la place qui leur revient.

• Cécile DIAZ
Chargée d'études

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Alain LE TETOUR
Directeur de région
Holcim Granulats

• Quelles sont les modalités de mise en œuvre des mesures compensatoires ?

Les mesures reposent, le plus souvent, sur une démarche volontaire initiée par notre entreprise et construite avec les associations et les collectivités locales. Elles peuvent consister à confier aux partenaires la gestion écologique de terrains (pelouses sèches, boisements alluviaux...) ou encore à réaliser des aménagements pour des espèces d'intérêt patrimonial liées à notre exploitation (paroi pour l'Hirondelle de rivage, mares pour le Crapaud calamite...).

• Pourquoi collaborer avec le Conservatoire ?

L'intérêt est de travailler avec des experts scientifiques et des spécialistes de la gestion du patrimoine naturel qui ont un ancrage très fort sur le terrain. Il s'agit d'un partage de compétences et d'expériences qui a fait grandir notre entreprise et fait progresser nos équipes.



Jean BOURDAILLET
Maire de Sennecey
le Grand

• Comment ce projet a-t-il été accueilli au sein de votre conseil municipal ?

Lorsqu'il y a eu cette demande par CBS de mise en place d'une gestion écologique sur le pierrier de la Côte Verte, le conseil municipal a tout de suite été favorable. En effet, il n'est pas toujours possible de préserver la faune et la flore, c'était donc là l'occasion de le faire.

• Avant cette étude, aviez-vous conscience de la richesse biologique du site ?

Non, pas vraiment. Ce site est envahi par le Buis, qui a la réputation de coloniser facilement les milieux, ne laissant plus la place à grand-chose.

• Pourquoi collaborer avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons (CSNB) ?

Le CSNB est expert dans la protection de la faune et de la flore. Il était donc logique de faire confiance aux personnes compétentes en la matière.

L'Orchis homme pendu est une des espèces d'orchidées présentes sur le site.

* Formation végétale dominée par les arbustes et arbrisseaux

Un nouveau plan de gestion pour la Montagne des Trois Croix

La Montagne des Trois Croix, également appelée Mont de Sène, n'a pas à rougir devant ses voisins le Mont Julliard, le Mont de Rome ou le Mont de Rème. Elle est au centre de toutes les attentions puisque les communes de Santenay et de Dezize-les-Maranges, le Pays Beaunois, la Communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons agissent ensemble pour sa préservation et sa valorisation.

À grand patrimoine culturel, grand patrimoine naturel

La Montagne des Trois Croix est chargée d'histoire. Ce site a toujours constitué un lieu de culte et de pèlerinage pour les populations. Des dolmens, des tumulus, des débris de silex, des pièces de monnaie du IV^e siècle ont d'ailleurs été mis en lumière lors de fouilles au XIX^e siècle.

Le site regorge également de multiples trésors naturels. Le Mont de Sène présente en effet une mosaïque d'habitats calcicoles où les pelouses et les fruticées sont majoritaires. Ce mont revêt ses plus belles couleurs au printemps lors de la floraison de l'Anémone pulsatile et

des nombreuses orchidées : Ophrys abeille, Ophrys mouche, Orchis militaire, Orchis brûlée... Le début d'été n'est pas non plus en reste avec la floraison de l'Inule des montagnes, du Lin de Léo ou du Géranium sanguin. **La faune est nombreuse et diversifiée** puisque plus d'une cinquantaine de papillons a été dénombrée cette année : le Thècle des nerpruns et la Zygène de la Petite Coronille comptent parmi les plus remarquables. La Montagne des Trois Croix est également le terrain de jeux de nombreux oiseaux : les alouettes grisolent dès les premiers rayons du soleil tandis que l'Engoulevent fait retentir son puissant « ronronnement » une fois la nuit tombée.

Ce sont ainsi près de 250 espèces végétales et 120 espèces animales qui sont comptabilisées au sein de onze milieux naturels différents.



Lin de Léo

S. Caux

Un nouveau plan de gestion pour 2011

Le premier plan de gestion de la Montagne des Trois Croix a vu le jour en 1994 après une convention de gestion signée entre les communes et le Conservatoire. **Une réactualisation du plan de gestion devenait nécessaire.** Cette mission a été menée par le Conservatoire via des **prospections de terrain**, des **enquêtes** auprès des partenaires et des **réunions de travail**. L'axe principal du document de gestion des cinq années à venir est la **conservation des pelouses et espèces associées**. Dès 2011, il est ainsi proposé d'augmenter la surface sous convention, afin d'obtenir une unité de gestion plus cohérente. Les interventions sur le patrimoine naturel seront orientées vers un entretien par pâturage extensif et des coupes et arrachages des ligneux (en particulier des pins) colonisant les pelouses. Des suivis scientifiques permettront de contrôler et d'adapter la gestion du site en cas de nécessité.

• Mélanie PARIS
Chargée de missions

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Le Zygène de la Petite Coronille



R. Bissot - MNHN-CBNBP

C. Foutel

C. Foutel

Le *Cytise couché*

Le *Microppe érigé*

La flore des pelouses calcaires de Bourgogne

Les pelouses calcaires ont une place importante dans le patrimoine naturel régional abritant près de 20 espèces protégées. Ces milieux couvrent plus de 7 000 ha dans la région. Différents types de pelouses se développent sur le territoire en raison de la diversité des conditions de milieu (carrefour climatique, relief et géologie variés).

On distingue ainsi des pelouses très sèches dites « xériques » dont certaines abritent la Renoncule à feuilles de graminées, des pelouses sur marnes avec la Chlore perfoliée, des pelouses d'influence plus atlantique à nettement continentale, avec notamment le Cytise couché.

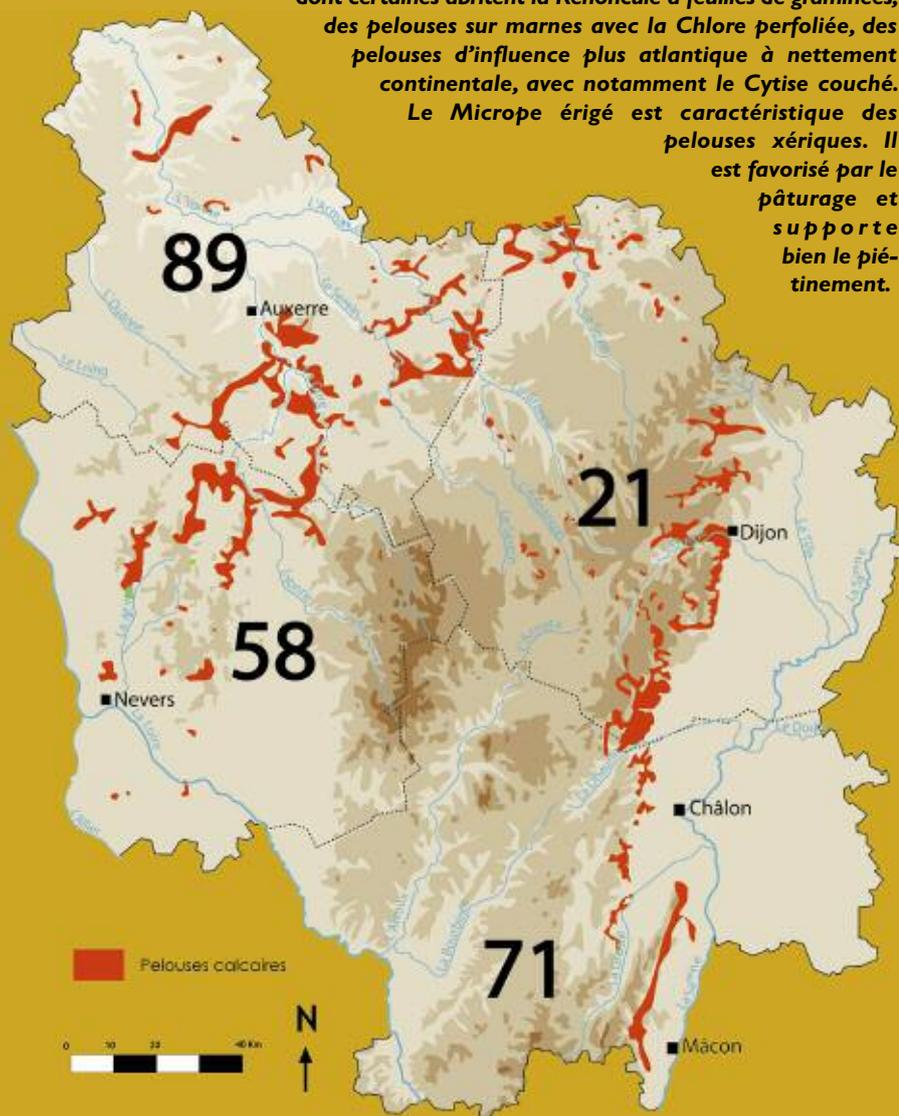
Le Microppe érigé est caractéristique des pelouses xériques. Il est favorisé par le pâturage et supporte bien le piétinement.

La *Renoncule à feuilles de graminées*

La *Chlore perfoliée*



M. Vasseur - CSNB





Le Lin à feuilles étroites est une plante discrète à l'état végétatif. À la floraison, elle arbore de belles fleurs blanc rosé qui la rendent alors plus facile à repérer.

L'Hippocrepis fer à cheval tire son nom de la forme de son fruit qui ondule comme autant de fers à cheval accrochés les uns aux autres.



Le Brome dressé est une graminée qui constitue la base du couvert végétal sur les pelouses même s'il tend à se faire rare sur les pelouses les plus sèches.



Le Thym précocé, présent sur les pelouses sèches, voire sur les dalles, profite aussi des zones écorchées par le pâturage pour se développer.



Ophrys mouche



M. Paris



S. Gomez

Ophrys bourdon



M. Paris

Orchis militaire

Les orchidées

Les pelouses sur sols calcaires accueillent des plantes emblématiques du règne végétal : les orchidées. Ces plantes ont développé une collaboration avec des champignons et utilisent les insectes au moyen d'éléments attractifs : odeur, couleur et forme, nectar... pour leur pollinisation. Cette dernière caractéristique leur a valu des noms associés aux animaux pollinisateurs ou bien à la forme de leurs pétales. On observe ainsi l'Orchis militaire, l'Ophrys abeille, l'Ophrys bourdon...



S. Coux

Ophrys abeille



M. Paris

Orchis homme pendu



C. Foutel

Orchis singe



S. Gomez

Ophrys petite araignée



O. Girard

Orchis pyramidal



M. Paris - CSNB

Ephippigère



M. Paris - CSNB

Un lièvre prend la pause sur un tapis de Géranium sanguin

Les acteurs locaux sur le site des Trois Croix

Henri TUDELA Maire de Santenay

L'environnement sur la commune de Santenay, une préoccupation croissante.



« Actuellement, les communes de Santenay et Dezize-les-Maranges travaillent à la valorisation de la Montagne des Trois Croix qui comprend plusieurs thématiques dont les deux principales sont :

- La gestion forestière et la lutte contre l'extension des friches ;
- La préservation et la valorisation des milieux naturels.

La Communauté d'Agglomération Beauce Côte et Sud a permis aux communes de Santenay et Dezize-les-Maranges de mieux travailler ensemble. Auparavant, avec la départementalisation de nos territoires, la situation était plus compliquée.

La commune de Santenay est impliquée dans d'autres projets environnementaux. Les problèmes rencontrés concernant l'eau potable au début des années 2000 ont fait prendre conscience de l'impact sur l'environnement et de la nécessité de le protéger. À partir de ce constat, une concertation avec le Syndicat Viticole de Santenay a été mise en place. Des avancées dans le domaine de la protection de l'environnement ont également été réalisées à travers la protection des espaces naturels, la baisse de l'utilisation de produits phytosanitaires et l'installation de systèmes en faveur de l'environnement. La commune a, par exemple, procédé à l'installation de panneaux solaires sur le toit de la piscine municipale, à l'installation d'un système de chauffage en aérothermie dans la salle Sainte Agathe, à des travaux d'isolation dans les logements communaux et à l'amélioration des bâtiments scolaires par l'installation de fenêtres à double vitrage.

Enfin, l'environnement tient une place importante dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme), en cours de révision. »



Thierry GAUTHEY Conservateur du site et éleveur partenaire

• Comment avez-vous connu le Conservatoire et quelles sont les raisons qui vous ont conduit à travailler avec nous ?

J'ai connu le Conservatoire par l'intermédiaire de M. Battault, ancien maire de Dezize-les-Maranges, qui s'est beaucoup investi sur les Trois Croix lors des premiers grands

aménagement dans les années 90. C'est en 2003 que le Conservatoire a pris contact avec moi. Je travaillais déjà sur une partie importante du site et les objectifs du Conservatoire correspondaient à mes habitudes de travail et à ce que je recherchais (gestion extensive de pelouses et prairies par pâturage). Le site des Trois Croix a toujours été pâturé et en a besoin. Le bilan du partenariat avec le Conservatoire est positif.

• Rencontrez-vous des difficultés sur le site ?

Concernant la gestion pastorale, je regrette que les mesures agri-environnementales ne soient pas modulables alors que les années ne se ressemblent pas. Sur le site, la circulation des véhicules à moteurs (moto, quad) est un problème. Il y a un problème d'affichage et d'information : la plupart des gens ne savent pas qu'ils sont sur un site classé. J'ajouterai que beaucoup de travaux et aménagements ont eu lieu dans les années 90, certains mériteraient d'être rénovés aujourd'hui.

• Vous êtes Conservateur du site des Trois Croix, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

On se sent plus responsable vis-à-vis du site. Il était important que des acteurs locaux soient impliqués dans la vie du site, qui puissent assurer le relais avec le Conservatoire.



Michel RENAUD Maire de Dezize-les-Maranges

• Votre commune est impliquée dans l'environnement, quelles raisons ont motivé ce choix ?

Je ne sais pas s'il y a une raison en particulier, je pense que ça va de soi. La commune de Dezize est intégrée à un vaste ensemble classé et c'est tout naturellement que l'implication s'est réalisée.

• Les communes de Santenay et Dezize-les-Maranges travaillent avec le Conservatoire depuis 15 ans. Quel bilan tirez-vous de ce partenariat ?

Le bilan est plutôt positif, mais je pense qu'il manque un outil de communication (style blog peut-être pour être moderne ou autre) afin d'être informé sur les actions menées par les uns ou les autres, avec planification de certaines tâches à réaliser. Santenay et Dezize ont des employés communaux et, par exemple, certaines interventions d'entretien pourraient être facilitées.

• Votre investissement pour la gestion du site des Trois Croix a-t-il suscité d'autres projets environnementaux sur votre commune ?

La commune de Dezize n'a qu'une superficie de 510 ha, le site des Trois Croix représente la majeure partie de l'espace disponible ; pour nous la gestion du site des Trois Croix s'inscrit dans un projet environnemental global.

Prairie de fauche, habitat typique du Rôle des genêts

Sauvetage d'une nichée de Rôle des genêts

JUDI 15 juillet, 9 heures du matin, prairies de fauches de Varennes-le-Grand. Bénévoles, stagiaires et salariés de l'EPOB (Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne), de l'AOMSL (Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire), du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et de l'EPTB Saône-Doubs (Etablissement Public Territorial de Bassin Saône-Doubs) sont à pied d'œuvre pour les suivis de fauche sur les parcelles en contrat de fauche tardive.

«Plusieurs champs sont fauchés en même temps ce matin, il faut se répartir en équipes de 2 à 4 personnes pour veiller au mieux à la protection des derniers rôles de Bourgogne.

Pour le **suivi de la parcelle** qui nous est imparti, je monte sur le tracteur avec le conducteur tandis que Marie Vasseur (CSNB), Alexis Révillon (AOMSL) et Marie-Lou Orcier (stagiaire AOMSL) se placent autour du champ pour repérer les rôles fuyant devant la faucheuse. **La fauche commence, à vitesse réduite, afin de laisser le maximum de chance aux oiseaux de pouvoir s'échapper.** Soudain, juste devant la faucheuse, trois rôles s'envolent et se posent un peu plus loin dans une jeune peupleraie. Je demande au conducteur de stopper le tracteur afin de voir si des poussins ne seraient pas cachés dans les herbes. En descendant du tracteur, je remarque, juste à mes pieds **un nid avec des œufs.** Il y a 11 œufs, posés dans l'herbe dans une légère excavation du sol, les 4 les plus externes sont légèrement plus hauts que les autres et ont tous été cassés par la faucheuse, les 7 autres semblent intacts. Leur taille, leur couleur (beige-verdâtre moucheté), la présence de rôles juste à côté ne laisse aucun doute : **c'est un nid de Rôle des genêts!** Il faut réagir rapidement : les œufs sont à découvert, la fauche n'est pas terminée, les laisser tels quels conduirait l'éclosion à l'échec.

Les œufs sont encore chauds, la femelle devait être encore dessus il y a peu de temps. Pourquoi ne pas tenter un placement au centre Athenas qui détient des couveuses pour les œufs de busards? Un coup de fil est donné à Gilles Moyne qui gère le centre de soins, il est prêt à tenter le coup. Les 7 œufs intacts sont délicatement posés dans un carton à l'abri des chocs dans une couverture.



Ce jeune Rôle vient d'être relâché

Le tout est mis sur les genoux d'Alexis qui s'installe à la place passager et aura la délicate mission d'absorber les vibrations de la voiture. Nous emmenons notre précieux colis jusqu'à Saint-Germain-du-Bois, à mi-chemin du centre, où Gilles nous attend pour prendre le relais.

La suite a déjà été largement diffusée dans la presse et sur internet : **les 7 œufs ont finalement donné 6 poussins dont 5 viables. Seuls 3 ont survécu jusqu'au lâcher le 19 août** dans une parcelle non encore fauchée proche de leur nid. Le report de sa fauche d'une semaine aura permis aux jeunes rescapés de s'être familiarisés avec le milieu prairial et de parfaire leur technique de vol. Peut-être saurons-nous la suite de leur histoire grâce aux bagues qu'ils portent ?»

• **Témoignage de Brigitte GRAND**
Chargée d'études à l'EPOB



Centre ATHÉNAS

UFCS | Franche-Comté – Bourgogne Est
BP 60 921 - 39009 Lons-le-Saunier cedex
03.84.24.66.05
centre@athenas.fr
www.athenas.fr

Le centre ATHENAS (Assistance THÉrapeutique et Nourrissage d'Animaux Sauvages), fondé en 1995, est le seul centre de sauvegarde de la faune sauvage en Franche Comté et Bourgogne Est. Il recueille et soigne chaque année plus de 1200 animaux sauvages en difficultés avant de les relâcher dans le milieu naturel. C'est également le **seul en France à traiter Lynx** et Chat forestier.

Les moyens d'action de cette association sont :

- la mise en place et l'animation d'un **réseau de correspondants pour l'acheminement des animaux blessés,**
- le **centre de sauvegarde** où sont dispensés soins, rééducation et actes nécessaires à la réinsertion d'animaux sauvages dans le milieu naturel,
- **l'organisation ou la participation à des événements** visant à sensibiliser tous les publics à son objet principal,
- la conduite d'**actions de terrain** visant à participer à la connaissance et à la protection d'espèces menacées ou sensibles.

Fermé toute l'année au public, de façon à préserver la tranquillité des animaux et à se conformer à la réglementation en vigueur, il organise des journées de formations aux 1^{er} soins à l'intention des personnes souhaitant leur apporter une aide concrète en devenant correspondant local.



Les jeunes rôles à 10 jours



J. Vallade

Sortie organisée par la SSNB



Participation de M. Bernard Frochot au XIIe Rencontres régionales sur le patrimoine naturel de Bourgogne

O. Girard - CSNB



La Société des Sciences Naturelles de Bourgogne

DÉPUIS sa création, la société savante aujourd'hui appelée Société des Sciences Naturelles de Bourgogne a maintes fois changé de nom, tout comme sa revue. Voici les grandes étapes de cette évolution.

Activités et actions

La SSNB rassemble les naturalistes amateurs ou professionnels désireux de mettre en commun leurs connaissances, de s'initier ou de se perfectionner dans tous les domaines des sciences naturelles (flore, faune, géologie...).

- Elle organise annuellement cinq ou six **sorties naturalistes** dans la région sur des thèmes diversifiés à dominante entomologique, ornithologique, botanique ou géologique...
- Elle participe également à l'**encadrement de sorties pour d'autres associations** (Hauts de Dijon, Montbard, Châtillon...) ainsi qu'à l'exposition mycologique annuelle à la Faculté des Sciences Gabriel.
- Elle organise chaque année plusieurs **conférences** généralement à Dijon à l'Université, au Muséum-Jardin des Sciences, à « Latitude 21 » ou dans d'autres cadres, sur des thèmes variés, par exemple pour l'année 2010 : « La flore saharienne » par Mme Codou-David, « Le Gui un parasite populaire » par M. Henri Frochot, la « Biodiversité » par M. Bernard Frochot (Lycée Charles de Gaulle, journées du champignon, etc.)

ou encore « Les espèces envahissantes » (Agrosup, DDT d'Auxerre). La SSNB a aussi participé dernièrement à la journée de formation des exploitants de carrière (organisée par l'UNICEM) sur le thème de la « Biodiversité ».

- Elle participe également à la **réalisation d'études**. La SSNB a souscrit en 2009 avec le Conseil général de la Côte-d'Or un contrat d'étude portant sur « la biodiversité des accotements des routes en Côte-d'Or ».
- Elle participe aussi à l'enquête en cours de la DREAL sur les espèces envahissantes. Des activités de recherche sont menées individuellement par plusieurs adhérents qui souvent se spécialisent, contribuant à une meilleure connaissance régionale de tel ou tel taxon ou de certains milieux naturels.
- Soucieuse d'assurer la pérennité des données floristiques ou faunistiques, la SSNB accorde une importance particulière à l'**édition**. Elle **publie ou réédite des ouvrages et est co-éditrice de la revue scientifique « Bourgogne Nature »**. Depuis 2002, la SSNB compte environ 200 membres actifs.

Qu'est-ce qu'une société savante?

Une société savante est un groupe de personnes qui unissent leurs efforts de manière désintéressée pour faire progresser et promouvoir les sciences. Ses ambitions peuvent être : internationales, nationales, régionales, départementales ou même seulement locales... La SSNB entend participer à la promotion des sciences de la nature en Bourgogne et faire progresser les sciences de la nature bien au-delà de notre région, à l'image de « nos » grands crus appréciés dans le monde entier.

Liens SSNB - Conservatoire

Plusieurs adhérents de la SSNB ont participé activement aux journées annuelles du CSNB, en particulier en présentant des exposés publiés ensuite dans « Patrimoine naturel de Bourgogne ».

La SSNB est une **association** résolument **pluri-disciplinaire** qui accorde beaucoup d'importance à la **connaissance des habitats sans lesquels les espèces ne sauraient se maintenir**. Ces deux points nous rapprochent de la démarche du CSNB, qui peut à la fois profiter de l'apport de nos connaissances et nous enrichir d'expériences vécues sur le terrain. **Cette collaboration a pris tout son sens en juin 2010 lors de l'Assemblée Générale du Conservatoire, quand la SSNB a intégré le Conseil d'administration de l'association.** C'est M^{me} Cécile Frelin qui représente la SSNB au Conseil d'Administration du Conservatoire.

Pour la Société des Sciences Naturelles de Bourgogne

- Bernard FROCHOT
Président
- Jean VALLADE
Secrétaire-adjoint

Nom de la société	Publication associée	Repères chronologiques
Société bourguignonne d'Histoire Naturelle et de Préhistoire	- Bulletin de la Société bourguignonne d'Histoire Naturelle et de Préhistoire puis - Bulletin scientifique de Bourgogne en 1931	Création le 11 mars 1913
Société des Sciences Naturelles de Dijon	Bulletin scientifique de Bourgogne	16 février 1946
Société des Sciences Naturelles de Bourgogne (SSNB)	- Bulletin scientifique de Bourgogne Hors série : Nouvelle Flore de Bourgogne (François Bugnon et collaborateurs) puis - Bourgogne Nature en 2005	16 mars 1988

1



S. Caux - CSNB

2



S. Petit - CSNB

3



S. Gomez

Faune sauvage : suivez les traces !

Saurez-vous retrouver à qui appartient ces empreintes? (réponses en bas de la page 17)

« **L EST** passé par ici, il repassera par là »... oui mais, quel animal était-ce ? À quoi ressemblait-il ? Que faisait-il ? Pourquoi ? Le naturaliste - spécialiste ou amateur - se transforme parfois en détective, recherchant ça et là des indices pour détecter le passage d'une espèce ou comprendre son comportement. Empreintes, échantillons ou marquages ouvrent la porte sur une vie sauvage furtive mais passionnante. Tous les curieux de nature peuvent partir en quête d'indices laissés par les animaux : si certaines espèces se laissent (aperce)voir, d'autres, nocturnes ou très farouches, ne sont décelées que grâce à leurs traces.

Des traces par milliers

Les **traces** sont les **signes physiques** qui témoignent de la **présence ou du passage d'une espèce**. On peut les rechercher en ville (jardins, parcs) comme à la campagne (cour de fermes, champs, vignes, forêt, berges de cours d'eau, bocages, etc.).

Les principales traces concernent :

- les **sentiers, coulées et pistes** (voies suivies par l'animal),
- les **empreintes, marques creusées** dans un matériau mou
- l'**habitat** : gîtes, terriers ou nids (très visibles après la chute des feuilles),
- les **indices et restes de repas** : racines arrachées, restes de proie, marques sur les végétaux, fruits ou graines,
- les **pelotes de réjection**,
- les **excréments, urines et déjections cloacales**,
- les **marques liées à des comportements particuliers** : « frottis », griffures, odeurs, touffes de poils issues des affrontements, etc.
- les **fragments ou restes de l'animal** : poils accrochés à un barbelé, bois de cervidés, plumes ou ossements...

Comment résoudre l'énigme?

Sauf preuve flagrante, et comme dans toute enquête, l'identification de l'espèce repose sur plusieurs caractéristiques des indices, parmi lesquelles : la forme de l'empreinte, sa profondeur, ses mensurations, le nombre de doigts, la longueur du pas, le trajet suivi, l'aspect de la crotte.

Des fiches de relevé d'indices sont très utiles et un guide de poche fournira les clés de détermination. De bons yeux, un peu de concentration,

une règle, un appareil photo et un microscope sont également les alliés précieux des pisteurs.

À chaque trace, son information

• Une **trouée** est visible entre les arbres et les buissons : c'est très certainement un passage d'animaux ou **coulée**. En fonction des espèces, la hauteur de la coulée est différente. Il est cependant souvent impossible de déterminer précisément l'espèce qui l'a empruntée avec ce seul indice. En revanche, **c'est un lieu privilégié pour observer d'autres indices**.

• Les traces de marquage de territoire :

Le sol est gratté et la terre est à nu : **ces grattis sont caractéristiques des ongulés** (Chevreuil, Cerf).

Les troncs d'arbres ou d'arbustes présentent des marques de frottements observables de 10 cm à 60 cm du sol au maximum : **ce sont des frottis caractéristiques des cervidés**.

En effet, les mâles des chevreuils et des cerfs déposent des sécrétions odorantes sur le sol ou sur les arbres et branches. Elles sont produites par des glandes situées entre les 2 doigts du sabot et sur le front.



D. Strugue

Le sol a été gratté par un Chevreuil ou un Cerf

Ils écorcent également les jeunes arbres pour se débarrasser de leurs velours (peau recouvrant les bois) ou encore pour éliminer la tension nerveuse durant la période du rut.

Attention de ne pas confondre les grattis des Chevreuils avec leurs reposesées, lieu où ils se couchent.

• La découverte des **empreintes** et des **excréments** est porteuse de beaucoup plus d'enseignements car dans la majorité des cas, **elle permet de déterminer précisément l'espèce qui est passée par là**.



D. Strugue

Ce tapis d'excréments de Chevreuil est appelé moquette.

Mettons-nous dans la peau d'un détective et tentons l'expérience avec l'observation de deux empreintes distinctes (page suivante)...

... pas de doute, il n'y a pas que le furet « qui est passé par ici », mais aussi l'écureuil, le sanglier, la fouine, le castor, le renard, le hibou, la musaraigne, le héron... alors, à vous de jouer, en vrai, pour les retrouver !

• Juliette BREY-XAMBEU
Chargée de communication
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



D. Sirugue

D. Sirugue

D. Sirugue

Les 2 empreintes témoignent de la présence d'un sabot, composé de 2 ongles : nous avons donc affaire à des onglés. Il peut encore s'agir du Sanglier, du Cerf, du Chevreuil et même de la Vache, du Mouton ou de la Chèvre.

- L'empreinte est large, notamment dans sa partie arrière,
- Les 2 ongles divergent vers l'avant de l'empreinte,
- Les traces des ergots sont très souvent bien visibles et placées latéralement par rapport aux ongles principaux : C'est une empreinte de **Sanglier**

- L'empreinte est étroite allongée et pointue,
- Les 2 ongles ont tendance à converger vers l'avant de l'empreinte,
- Les ergots n'ont pas laissé de traces : C'est une empreinte de **Chevreuil**



S. Petit



D. Sirugue

Cette photo illustre une trace de patte arrière. Sur une trace de patte avant, les 2 ongles des sabots sont plus écartés et légèrement plus divergents.

Parfois, principalement dans les sols mous, il est possible d'observer les traces des ergots mais elles sont alors dans l'alignement des 2 ongles principaux.



D. Sirugue

Traces de frottis de Chevreuil sur un arbrisseau

BIBLIOGRAPHIE - WEBOGRAPHIE

Guide des traces d'animaux : Les indices de présence de la faune sauvage. P. BANG, P. DAHLSTROM, éd. Delachaux et Niestlé (2009). « La » référence de poche.

Petit atlas des traces et indices d'animaux, éd. Delachaux et Niestlé (2009).

Les traces d'animaux : 100 vertébrés dans votre poche. J. MOREL, éd. Delachaux et Niestlé (2010).

http://www.crdp-montpellier.fr/themadoc/traces/p11_PRA_OUTILS.htm : une manne d'outils très pratiques et pédagogiques (clés de détermination simplifiée, guides, règles du pisteur, nombreux portfolios...). Pour pisteurs débutants, petits ou grands.

http://perennis.pagesperso-orange.fr/publications/Indices_de_presence_Mammiferes_Perennis.pdf : aide à la recherche d'indices de présence des Mammifères autour de Cognac

http://www.onf.fr/activites_nature/sommaire/decouvrir/vie_foret/habitants/20070921-084019-28717/@@index.html : le B.A-BA des traces d'animaux en forêt.

POUR LES ENFANTS

Pas à pas - Une histoire rondement menée à suivre à la trace. D. HAWCOCK et J. LEWIS, éd. Albin Michel-Jeunesse (1994).

Des traces dans le jardin. G. BLONDEAU et A. NOUAILHAT, éd. Epigones (1992), coll. : Les Détectives de la nature <http://nwoodsman.com/TrackingGame/TrackinGame.html> : un jeu en ligne (et en anglais) pour le naturaliste en herbe. Ludique et interactif.

Réponses : 1 - Rat musqué • 2 - Fovine • 3 - Écureuil • 4 - Renard • 5 - Chat forestier • 6 - Lapin



La Loire en bord de l'île de Tingeat (58)

C. Forest - CSNB

Brèves de nature

ACTUALITÉ NATIONALE

Chiroptères

Un site Internet spécialement dédié au Plan National d'Actions Chiroptères a été mis en ligne récemment. En cette année de la Chauve-souris, vous pourrez y trouver tous les liens nécessaires et les informations sur ces mammifères qui suscitent encore bien trop souvent des craintes illégitimes.

<http://www.plan-actions-chiropteres.fr/>

Atlas des orchidées de France

Pour les amoureux des orchidées, un nouvel ouvrage vient de paraître dans la collection Parthénope, de la coédition Biotope et MNHN. Ce superbe atlas est la conclusion d'un long travail de synthèse et d'actualisation de données mené par un vaste réseau de 3000 personnes et coordonné par la Société française d'orchidophilie. Il contient les cartes de répartition très précises de tous les taxons du territoire. Les 159 monographies, richement illustrées, précisent aussi la répartition globale des espèces, leur écologie et le classement liste rouge nationale de l'UICN (établi en mai 2009 grâce à une collaboration SFO-FCBN-MNHN). Enfin, les relations bioclimat-habitat sont mises en valeur par des histogrammes de répartition altitudinale et climatique.

Coordination : François Dusak et Daniel Prat
Coédition Biotope/MNHN, Collection Parthénope

La forêt française

Pour l'amélioration de la connaissance des milieux forestiers, une brochure synthétisant 5 années d'inventaire de la forêt française est disponible en téléchargement sur le site de l'Inventaire Forestier National.

<http://www.ifn.fr/spip/spip.php?article520>

ACTUALITÉ RÉGIONALE

Les Parcs Nationaux en Bourgogne

L'assemblée Générale constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour la création du Parc National forêt de plaine "entre Bourgogne et Champagne" s'est tenue le 10 juillet 2010 à Vanvey (21). Son Conseil d'Administration, est composé de 33 membres répartis en 3 collèges :

- les représentants de l'État, ONF, CNPF et PNF
- les collectivités locales et territoriales,
- les personnes morales qualifiées.

Il a élu son Président : Monsieur Guy Durantet, maire d'Aujeurres (52) et son vice Président : Monsieur Claude Vinot, maire de Recey sur Ource (21).

Les Conservatoires Bourguignons et de Champagne Ardenne siègent dans ce troisième collège représentant les associations de protection de la nature.

Le CA doit définir les orientations stratégiques et le budget. Le 11 octobre, lors du CA, les Conservatoires ont fait acte de candidature pour siéger au Bureau du GIP en tant que membres du 3^e collège, mais n'ont malheureusement pas reçu le soutien des autres membres. Ce collège sera donc représenté par les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Fédérations de Chasseurs, Aprovalbois et l'association « Oui au parc ».

Début 2011 est marqué par une nouvelle actualité. La Bourgogne sera peut-être à nouveau concernée par la création d'un Parc National ?

En effet, si le 11^e Parc, « Entre Champagne et Bourgogne » est la résultante du constat d'un déficit d'outils de conservation au profit des forêts de Plaine, lors du Grenelle de l'environnement, une conclusion de même nature concernait les Zones Humides.

Plusieurs régions naturelles ont donc été étudiées par les Services du Ministère avec l'appui du Muséum d'histoire naturelle dont notamment le

Val d'Allier et la Basse Vallée du Doubs pour sa partie Bourgogne et Franche-Comté.

Si le Conservatoire n'est pas encore officiellement consulté sur ces sujets et si l'une de ces entités venait à être désignée comme Parc Naturel National, notre association entend bien participer aux débats pour faire reconnaître la nécessité d'inscrire la conservation de la biodiversité dans des processus concertés, pragmatiques et constructifs.

La nouvelle exposition du Parc naturel régional du Morvan

Dans le cadre de son plan d'action « Biodiversité », le Parc naturel régional du Morvan a réalisé l'exposition « **Morvan, terre de nature** » composée de 11 panneaux qui présentent ses grands types de milieux naturels, leurs spécificités, leurs problématiques...

Elle s'attache aussi à rendre compte de l'action du Parc naturel régional du Morvan en répondant à la question récurrente « que fait le Parc ? » ...

Cette exposition est à la disposition des communes et de tous les partenaires du Parc depuis juillet 2010. À ce jour, elle a été présentée sur une quinzaine d'événements organisés dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité.

Modulable et montable en 30 minutes, n'hésitez pas à la réserver !

En téléchargement sur le site « www.parcumorvan.org » (Milieux naturels / Sites remarquables / actualités):

- les versions PDF des panneaux
- la convention de mise à disposition
- la fiche technique détaillée

Contacts : aline.corbeaux@parcdumorvan.org
maxime.jouve@parcdumorvan.org



Inauguration du verger conservatoire des Anceaux

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne a inauguré le 10 octobre 2010 le **verger conservatoire des Anceaux**, en présence de Madame Dominique Lapôte, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne chargée de l'Environnement et du Développement durable. Ce verger conservatoire a été planté le 19 février 2010 au lieu-dit Les Anceaux, sur la commune de Malicorne en Puisaye (89), dans un pré de 80 ares que la LPO Yonne a acquis en 2008. Le verger est constitué de 10 pommiers et de 5 poiriers de haute tige. Ces arbres ont été implantés dans une partie du pré où existent déjà deux vieux poiriers centenaires de plein vent et quelques pommiers situés dans les haies en bordure.



L'objectif d'une telle plantation de fruitiers de plein vent est de maintenir dans ce secteur de Puisaye suffisamment de vergers et de haies pour qu'un jour... très lointain, ces arbres servent à leur tour de refuges et de cavités pour les oiseaux cavernicoles remarquables comme la Huppe fasciée et la Chevêche d'Athéna.

Enfin, quand on parle de refuges pour les oiseaux, ce nouveau site géré par la LPO Yonne est devenu un nouveau Refuge LPO.

Cette action en faveur de la biodiversité a été financée par le Conseil régional Bourgogne dans le cadre d'un appel à projets.

Contact : Guy HERVÉ - Président LPO Yonne

19, rue de la Tour d'Auvergne - 89000 Auxerre

Tél : 03 86 48 31 94 - yonne@lpo.fr - <http://lpo.yonne.free.fr/>

Inauguration du sentier de découverte des sources de l'Yonne

Dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles, le Conseil Général de la Nièvre a ouvert au public un neuvième Espace Naturel Sensible.

Le site des «**Sources de l'Yonne**» est situé dans le Haut-Morvan (Nièvre). Classé au titre du paysage (loi 1930), en site Natura 2000 et en arrêté de protection de biotope, le site est propriété du Conseil Général de la Nièvre depuis 1999, avec l'aide du FEOGA et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. D'une superficie de 116 ha, dont 96 % sur la commune de Glux-en-Glenne, il est composé d'une hêtraie montagnarde sur le Mont Préneley (100 ha) et d'une tourbière de 16 ha.

Renseignements et téléchargements de documents

<http://www.cg58.fr/la-nievre/environnement/tout-savoir-des-espaces-naturels-sensibles-ens-en-nievre/9eme-espace-naturel-sensible-ouvert-au-public-les-sources-de-l-yonne.html>



2011 Lancement de l'inventaire participatif de la Nature bourguignonne

L'inventaire de la Nature bourguignonne a été lancé en 2010, année de la Biodiversité, avec notamment un **carnet de terrain** Bourgogne-Nature gratuit sur simple demande. Nous avons voulu faciliter la saisie des données en ligne directement sur le site. Il suffit de vous inscrire et de cliquer sur le bouton **e-observations** en page d'accueil www.bourgogne-nature.fr et de noter votre(vos) observation(s). Si certaines espèces sont délicates à identifier, qui ne connaît pas le Hérisson, le Blaireau, l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique, l'Orvet?... autant d'espèces que l'on croit communes, mais est-ce vraiment la réalité? En participant à cet inventaire, en devenant une **sentinelle de la Nature**, vous participerez à des synthèses régionales, à la Base d'Alerte en ligne, aux compléments des données régionales et à une meilleure prise en compte de la faune sauvage de Bourgogne.



Bourgogne Nature n°11

La revue scientifique Bourgogne-nature BN11 : un numéro de 240 pages Spécial oiseaux 5° Rencontres Bourgogne-nature & 44° colloque inter-régional d'ornithologie.



Bourgogne Nature Junior n°1

Le Bourgogne-Nature junior N°1 2010/2011 bientôt dans tous les collèges et les lycées de Bourgogne. Découvrez le multimédia au service de la Nature bourguignonne...



En Bourgogne

Le magazine bimestriel «**En Bourgogne**» invite le lecteur à la rencontre d'une terre pétrée d'histoire. Au fil des pages : une dizaine de rubriques à savourer, 6 rendez-vous par an et un hors série à collectionner. Dans chacun de ces numéros, entre 6 et 8 pages sont consacrées à une rubrique «**Nature**» qui a notamment pour but de rendre compte des actions de protection, d'inventaire... menées en Bourgogne.

Dans son n° 15, en kiosque depuis début février, un article, rédigé par Daniel Magnin, sur l'Observatoire de la Flore de Bourgogne, avec une partie reportage terrain en compagnie de Céline Babski - Houde et Eric Fédoroff, chargés de missions au CBNBP (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien), et une partie entretien avec Olivier Bardet, directeur de la délégation Bourgogne du CBNBP.

Quatre nouveaux sites pour le Conservatoire

L'animation foncière menée ces derniers mois sur des sites à forts enjeux écologiques a porté ses fruits. De nouvelles conventions ont été signées étendant toujours plus le soutien du Conservatoire aux collectivités locales et aux particuliers souhaitant s'impliquer dans la préservation du patrimoine naturel bourguignon.

• Trois communes sont concernées :

- **la commune de Viévy (21)** avec un site connu depuis longtemps par les naturalistes pour la présence d'espèces animales et végétales liées aux landes et prairies comme la Spiranthe d'automne et l'Orchis morio,



- **la commune de Savigny-le-Sec (21)** avec une parcelle de pelouse sèche sur laquelle on trouve l'Inule des montagnes (espèce protégée). Cette parcelle est limitrophe de celle conventionnée avec la commune d'Epagny. L'ensemble forme ainsi une unité de gestion cohérente,

- enfin, **la commune de Lainsecq (89)** qui héberge une population d'Anémone sauvage, espèce protégée au niveau national et extrêmement rare en Bourgogne.

• Une convention a été passée avec des particuliers sur **la commune d'Ancey (21)** afin de préserver l'Orobanche de Bartingli, plante très rare dans notre région.

Des visites de sentiers comme si vous y étiez

Nous vous proposons, sur notre site internet, un nouvel outil pour explorer nos sentiers de découverte : les visites virtuelles. Vous pourrez ainsi, devant votre ordinateur, cheminer sur les sentiers et admirer les espèces qui les peuplent. Quatre visites vous attendent : le Parc de la Fontaine aux fées, le Mont de Marcilly-sur-Tille, le Cirque de la Coquille et le marais du Côneis. D'autres visites viendront bientôt compléter celles-ci. Rendez-vous donc sur le site www.csnb.fr à la rubrique Découvrir les sites / Sentiers de découvertes

Territoires Naturels de Bourgogne Auxois

En octobre 2009, nous étions réunis à Alise-Sainte-Reine pour évoquer le patrimoine naturel de l'Auxois et débattre sur les thèmes «**Élevage et biodiversité**» et «**Quels outils pour la découverte du patrimoine naturel?**».

Tous ces échanges ont été compilés et enrichis sous la forme d'actes dans la collection Territoires Naturels de Bourgogne. Cet ouvrage est disponible sur demande auprès du Conservatoire.



Protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion. Il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée et en partenariat avec les acteurs locaux.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels bourguignons (mares, pelouses...) ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire (Rôle des genêts). Ce travail est effectué en partenariat avec un réseau d'acteurs locaux. Le Conservatoire assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature. Il assume cette mission notamment par le biais de visites guidées et à travers ses nombreuses publications.

Un Conseil d'administration.

Ce conseil d'administration est composé de quatre collèges dont un collège de membres actifs élus parmi les adhérents lors de l'Assemblée Générale.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée Générale, Conseils d'Administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.



Le Conservatoire est membre d'Espaces Naturels de France, la fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels.
www.enf-conservatoire.org

Nos partenaires

Collège de membres de droits associatifs au Conseil d'administration



Collège de membres invités permanents au Conseil d'administration



Collège de membres associés au Conseil d'administration



Communes

- | | | |
|-------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Brochon (21) | Spoys (21) | Remigny (71) |
| Chaugey (21) | Talant (21) | Rully (71) |
| Couchey (21) | Tillenay (21) | St-Sernin-du-Bois (71) |
| Cussey-lès-Forges (21) | Vievy (21) | St-Sernin-du-Plain (71) |
| Étalante (21) | Vosne-Romanée (21) | St-Vallerin (71) |
| Gevrey-Chambertin (21) | Pouilly-sur-Loire (58) | Verzé (71) |
| Is-sur-Tille (21) | St-Brisson (58) | Lailly (89) |
| Leuglay (21) | Bouzeron (71) | Lainsecq (89) |
| Marcilly-sur-Tille (21) | Bussières (71) | Sacy (89) |
| Morey-St-Denis (21) | Chassey-le-Camp (71) | Tanlay (89) |
| Nantoux (21) | Dezize-lès-Maranges (71) | Givry (89) |
| Nuits-St-Georges (21) | Le Creusot (71) | Merry/Yonne (89) |
| Pommard (21) | Ouroux-sur-Saône (71) | St-Moré (89) |
| Recey-sur-Ource (21) | Plottes/Tournus (71) | Treigny (89) |
| Santenay-lès-Bains (21) | Moroges (71) | Voutenay/Cure (89) |
| Savigny-le-Sec (21) | Lugny (71) | Mailly-le-Château (89) |

Établissements bancaires



Communautés de communes

Haut Mâconnais
Communauté de Communes
entre Monts et Dheune
Communauté Creusot Montceau

Fondations et partenaires privés



Les actions du Conservatoire sont aussi soutenues par



N°33 - 1^{er} semestre 2011
ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011

Publication éditée par le

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs
21600 FENAY
T : 03 80 79 25 99
F : 03 80 79 25 95
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr
conservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Directeur de la publication

Daniel Sirugue

Directeur de la rédaction

Samuel Gomez

Maquette

Olivier Girard

Secrétariat de rédaction

Juliette Brey-Xambeu, Cécile Forest

Impression

S'Print

Ont collaboré à ce numéro

Jean Bourdaillet, Juliette Brey-Xambeu, Sylvie Caux, Aurélie Chamot-Prieur, Cécile Diaz, Cécile Forest, Cédric Foutel,

Bernard Frochot, Thierry Gauthey, Brigitte Grand, Guy Hervé, Mélanie Paris, Alain Le Tetour, Michel Renaud, Daniel Sirugue, Henri Tudela, Jean Vallade

Comité de relecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Arlette Develay, Guy Hervé, Chantal Morot-Gaudry, Bruno Guegan, Franck Nouvellet, Marie-Claude Revirard, Françoise Spinner, Daniel Sirugue.
DREAL Bourgogne, Conseil Régional, CG 71, CG 58.

Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de l'Europe, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne, du Conseil Régional Bourgogne et du Conseil Général de la Nièvre.



Thécla du Nerprun sur une Inule des montagnes A. Vermy - CSNB